

*Péto-Canada*

Cette activité fournit les éléments qui nous permettent de parcourir directement tout le cheminement de l'innovation depuis la genèse d'une idée nouvelle jusqu'à la mise en marché réussie de la technologie et du produit qui en résultent. Voilà un second indice de l'importance du bill à l'étude. Cette mesure contribuera à ouvrir aux Canadiens de nouvelles avenues qui leur permettront d'acquérir une expérience pratique dans le commerce international du pétrole aux paliers les plus élevés. La coordination des activités qui en résultera permettra de plus fortes économies dans le domaine de la production et des chances accrues de détenir des postes de commande dans l'industrie.

Comme le faisait remarquer le Conseil des sciences du Canada dans son rapport annuel de 1974-1975, le Canada s'est contenté de se reposer sur ses relations dans le domaine des affaires, c'est-à-dire en particulier sur les filiales canadiennes de sociétés-mères étrangères, pour bénéficier des développements technologiques survenus à l'extérieur du pays. Le rapport signale que cette absence de souveraineté économique et, partant, technologique signifie que les décisions touchant le rythme de développement et l'ordonnance de la mise en valeur de certaines de nos ressources naturelles sont faites à l'extérieur du Canada. La Société Péto-Canada sera en mesure d'aider à redresser cette situation.

● (2040)

Un des principaux objectifs de Péto-Canada sera d'assurer un approvisionnement suffisant d'énergie pour satisfaire les besoins des Canadiens. Comme l'a démontré le projet Syncrude, cette tâche peut être, et l'est habituellement, à la fois coûteuse et pleine de risques. Toutefois, nous ne serons plus à la merci de ceux dont l'unique motivation est le profit, pour ce qui est de la continuité des approvisionnements de pétrole. Pour s'assurer la confiance du public, la Société Péto-Canada devra nécessairement être dirigée comme une entreprise rentable, mais, le public saura, au moins, que si les temps deviennent difficiles pour l'industrie pétrolière, Péto-Canada ne quittera pas le pays. La participation de la société au projet Syncrude lui permettra de surveiller les opérations et de veiller à ce que tous les associés travaillent dans l'intérêt bien compris des Canadiens.

Il est impérieux que l'État joue un rôle de premier plan dans l'exploitation des ressources énergétiques du Canada, car la négligence de ce devoir pourrait entraîner une altération grave de notre mode de vie qui dépend tellement d'un approvisionnement constant d'énergie.

Nous devons aussi nous rappeler que le mandat de Péto-Canada l'autorise à développer d'autres sources d'énergie que le pétrole. La réponse à nos besoins est assurée par l'utilisation mixte de formes d'énergie. Par exemple, pour produire l'électricité, on en utilise plusieurs: l'énergie hydraulique, l'énergie nucléaire, le charbon, le pétrole et le gaz naturel. A mesure que l'utilité relative de ces formes d'énergie se modifie, la combinaison des ressources varie pour refléter les facteurs économiques de l'utilisation de chaque forme. Une seule institution s'occupe de la mise en valeur de toutes ces sources d'énergie, le gouvernement fédéral. Péto-Canada fournira au gouvernement la branche commerciale qui lui permettra d'opérer des changements dans l'utilisation relative de ces ressources. Péto-Canada se prête donc extrêmement bien aux variations, et cette capacité facilite grandement la réalisation de son objectif qui est de garantir la continuité de l'approvisionnement d'énergie aux Canadiens.

[M. Maine.]

Péto-Canada permettra aux Canadiens de devenir des chefs de file dans la mise au point de nouvelles techniques conçues pour résoudre les problèmes inhérents à la prospection du pétrole dans le grand Nord. Ces problèmes sont plus complexes dans l'Arctique lorsque le forage doit s'effectuer au large des côtes; d'où le recours à des installations sur glace et sur mer. La solution de ces problèmes nécessite un effort de recherche et de mise en valeur bien planifié. Une fois qu'elle disposera des ressources humaines et matérielles nécessaires, la société Péto-Canada sera en mesure d'entreprendre l'exploitation de gisements dans toute région du globe qui présente des difficultés techniques particulières.

Au fur et à mesure que l'exploitation des réserves deviendra moins rentable, de nouvelles techniques seront nécessaires pour accroître au maximum le rendement ultime en pétrole et en gaz naturel des champs marginaux. Les travaux de recherche et de mise au point ne porteront pas seulement sur les méthodes d'extraction et de raffinage, mais aussi sur les problèmes de logistique, de transport et de protection de l'environnement. Le défi est grand et le bill vient tout à fait à point nommé. Les possibilités de réussites importantes qui se présentent à Péto-Canada dans le domaine du développement énergétique sont très grandes.

**M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud):** Madame l'Orateur, à cette étape-ci du débat sur Péto-Canada, il serait souhaitable d'étudier les principes de ce bill grâce auquel le gouvernement du Canada se lance dans l'une des entreprises qui demandent le plus de capitaux et présentent le plus de risques. Il faut d'abord se demander si le gouvernement du Canada doit s'aventurer dans ce domaine et, si oui, pourquoi?

Le ministre, qui a l'air d'un naïf, ne connaît rien ou presque en matière de pétrole et de gaz naturel, a décidé de foncer avec ses collègues également mal informés, et de faire accepter à toute force par la Chambre et par le comité ce mauvais projet de loi dont l'étude tire à sa fin. On a déjà fait valoir un certain nombre d'éléments et de faits importants au sujet de l'avenir de la Société Péto-Canada. En outre, notre parti a voulu y apporter plusieurs amendements importants et pertinents.

Je suis absolument convaincu que le ministre et ses acolytes n'ont pas persuadé les députés de l'opposition, ni au comité ni à la Chambre, qu'en cette période critique pour l'économie canadienne, ou qu'en tout autre temps, il est nécessaire de créer une société nationale des pétroles ou que les Canadiens le souhaitent.

Pourquoi le contribuable canadien financerait-il à grands frais et non sans risques une société nationale des pétroles? Le ministre et son secrétaire parlementaire ont répondu à cette question en exposant les objectifs de la société à la Chambre. Ils ont dit et répété à la Chambre et au comité que l'objectif principal de cette société de la Couronne, de Péto-Canada, était d'offrir suffisamment de pétrole et de gaz aux Canadiens à un prix raisonnable. Le ministre a dit qu'il était nécessaire de créer une société nationale des pétroles, surtout pour la sécurité de l'approvisionnement des ressources naturelles canadiennes et peut-être étrangères également. Il semble que ce soit le principal argument avancé par le gouvernement pour essayer de justifier auprès des Canadiens ce bill boiteux et, dans les mois à venir, cette société bancaire.